



45, avenue Voltaire, BP 9
01211 Ferney-Voltaire Cedex
FRANCE
Tel: +33 4 50 40 64 64
Fax: +33 4 50 40 73 20
Web: <http://www.world-psi.org>
Email: psi@world-psi.org

President:
Ylva Thörn
General Secretary:
Hans Engelberts

Tous les syndicats affiliés en France

Par courriel

Copie : FSESP

Référence: HE/JB/VR-05.09

Contact: Jürgen Buxbaum - Tel: 04 50 40 11 51
30 mars 2006

NON AU CPE !

L'Internationale des Services Publics (ISP) est la fédération syndicale globale qui représente les syndicats du secteur public de 150 pays dans le monde entier. L'ISP regroupe 20 millions de travailleurs et travailleuses du secteur public répartis dans plus de 500 organisations syndicales. Aujourd'hui, l'ISP exprime sa solidarité avec ses affiliés français qui, de concert avec les organisations étudiantes et de nombreuses autres associations de la société française, se sont levés pour exiger le retrait de la loi sur le **Contrat première embauche** (CPE).

Selon le gouvernement, ce nouveau type de contrat de travail est destiné à favoriser l'embauche des moins de 26 ans et vise à réduire le chômage des jeunes qui est très élevé (23% en 2006). Mais ce contrat à durée indéterminée est assorti d'une « période de consolidation » de deux ans qui permet à l'employeur de licencier un salarié durant cette période sans avoir à fournir de motif. Il s'agit donc d'une énième possibilité d'emploi précaire, stigmatisant pour les jeunes, préfigurant une remise en cause du CDI et du Code du travail. Favorisant les licenciements abusifs et entravant la sécurité de l'emploi, il est rejeté par une grande majorité de la population qui a participé à une mobilisation sans précédent dans tout le pays mardi le 28 mars.

L'ISP récuse l'attitude du gouvernement qui impose une loi sans consulter les partenaires sociaux au préalable et sans débat parlementaire. L'ISP appelle donc au retrait de la loi et à une ouverture de discussions sur la lutte contre le chômage des jeunes. Ce retrait mettrait aussi fin aux réflexions en cours de la part d'autres gouvernements de l'UE visant à mettre en place des dispositions similaires. Une précarité accrue dans les secteurs privé et public et l'inégalité croissante entre les citoyens ne sont pas la réponse appropriée à la relance de l'emploi, de la croissance et de la solidarité dont l'Europe a besoin.

Salutations syndicalistes,

En solidarité,

HANS ENGELBERTS
Secrétaire général